



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA CULTURE

Direction régionale des affaires culturelles de Nouvelle Aquitaine
Unité départementale de l'architecture et du patrimoine de la Gironde

SDEEG 33 ADS
Pôle Urbanisme
12 rue du Cardinal Richaud
33300 BORDEAUX

Dossier suivi par : -00

Objet : demande de permis d'aménager

A Bordeaux, le 11/12/2018

numéro : pa06718j0002

demandeur :

adresse du projet : AU MAS NORD 33710 BOURG

GIRONDE HABITAT - MONNIER SIGRID

nature du projet : Aménagement d'espaces publics

40 RUE D ARMAGNAC

déposé en mairie le : 10/10/2018

33074 BORDEAUX

reçu au service le : 05/12/2018

servitudes liées au projet : LCAP - rayon de 500 m hors champ de
visibilité - Eglise de La Libarde : crypte - Porte de Blaye

Cet immeuble n'est pas situé dans le champ de visibilité d'un monument historique. Par conséquent, l'accord de l'architecte des Bâtiments de France n'est pas obligatoire.

Ce projet n'appelle pas d'observation.

Réputé favorable à l'issue du délai

L'architecte des Bâtiments de France

SCHELLER Gerhard